

**CALIA CONSEIL**



24 RUE MICHAL - 75013 PARIS  
TOUR PART DIEU - 129 RUE SERVIENT - 69003 LYON  
STANDARD : 01.76.74.80.20 • FAX : 01.76.74.80.23  
contact@caliaconseil.fr • www.caliaconseil.fr



**STRATEAL**

STRATEGIE - DEVELOPPEMENT - CONCERTATION

**Vincent PIERRARD**  
**Marc BREANT**

Communauté d'agglomération de la Baie de Somme

Elaboration du Projet de Territoire de la Communauté d'agglomération de la Baie  
de Somme

-

Conseil communautaire du 27 juin 2023

## ◆ Rappel sur la notion de projet de territoire



Une feuille de route à horizon de plusieurs années

Des actions d'intérêt commun, qui transcendent la notion de mandat politique, mais n'engagent pas les futurs élus

Un document opérationnel se traduisant par la rédaction de fiches-action ayant vocation à être mises en œuvre au cours des mois et années à venir

Un document vivant, évolutif, devant faire l'objet d'un suivi régulier

## ◆ Rappel

- Une mission en quatre phases :

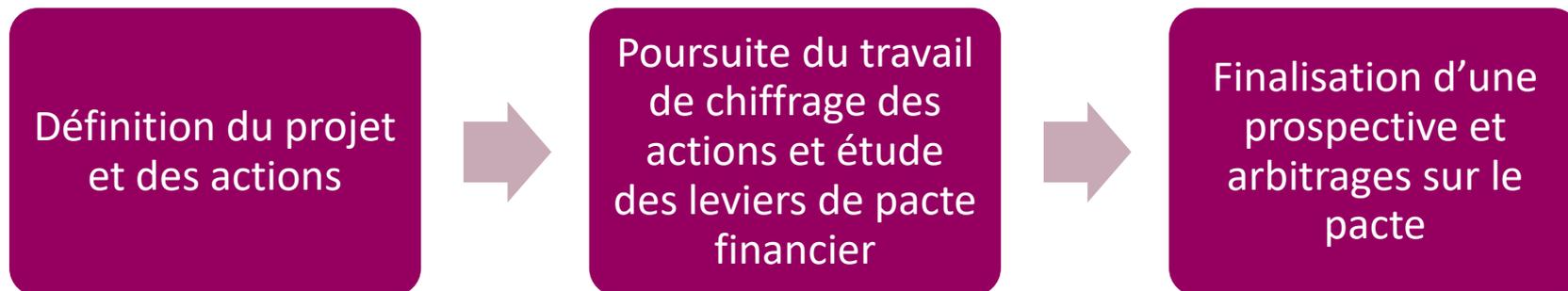
Etat des lieux des compétences

Diagnostic et identification des enjeux prioritaires

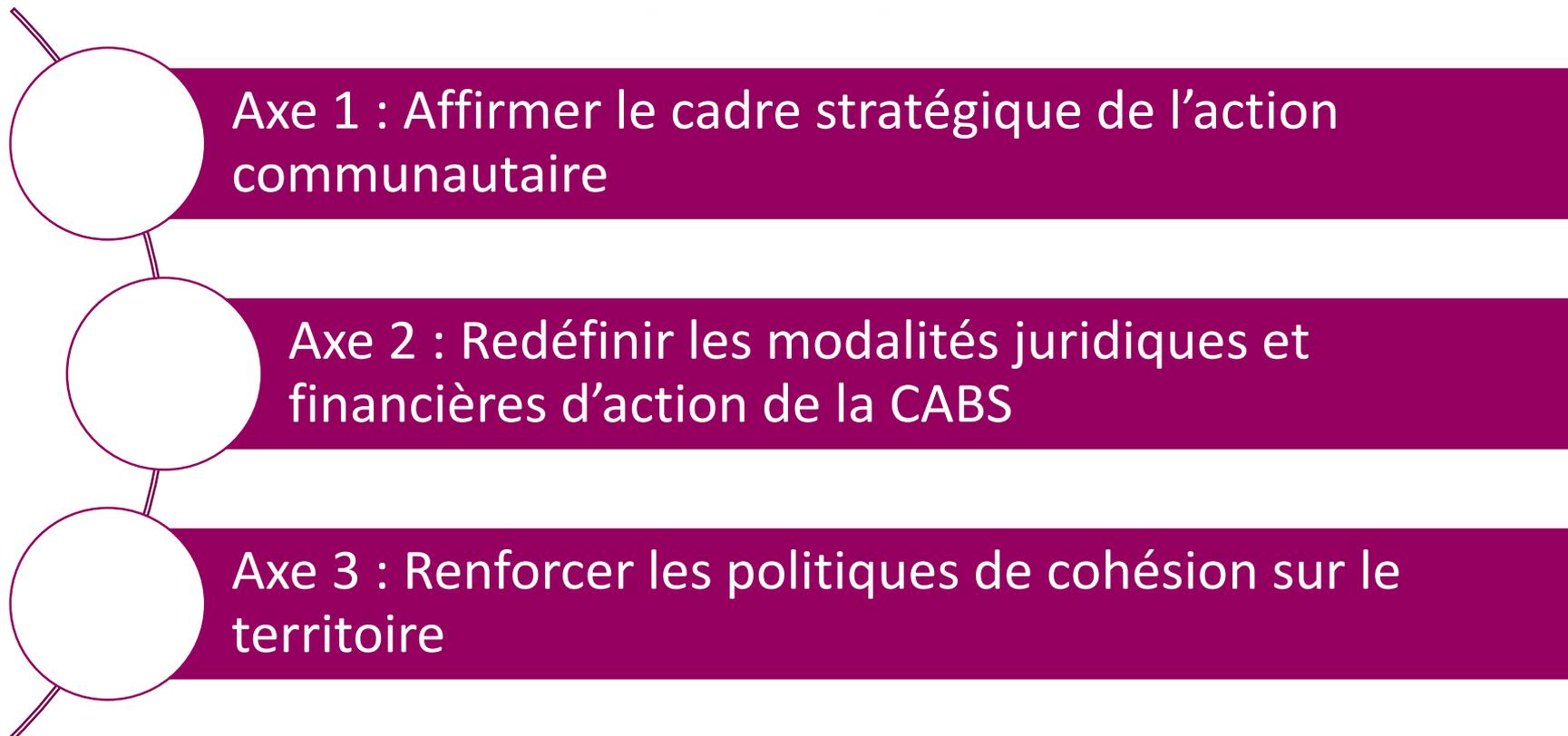
Ecriture du projet de territoire et du plan d'action

Pacte financier et fiscal

- ◆ **La démarche d'élaboration du projet de territoire sur la CABS : une approche participative**
- ◆ Rencontre individuelle de chacun des Maires
- ◆ Séminaires participatifs avec les élus du Comité de pilotage : Maires + VP non maires
- ◆ Questionnaire habitants
- ◆ Phase d'approfondissement technique avec les services
- ◆ Rédaction du projet de territoire
- ◆ **Une articulation nécessaire avec le pacte financier et fiscal**



- ◆ **Un projet structuré en 3 axes, correspondant aux grands enjeux identifiés à l'issue des échanges avec les élus**



## ◆ Liste des fiches-action

### Axe 1 : Affirmer le cadre stratégique de l'action communautaire

Définition de la politique de santé-prévention de la CABS  
Diagnostic du patrimoine et des risques en matière d'eau et assainissement  
Révision du zonage d'assainissement  
Elaboration d'une stratégie globale de développement économique  
Révision du SCOT et élaboration du PLUi  
Elaboration d'un schéma des mobilités douces  
Elaboration d'un schéma directeur des mobilités

### Axe 2 : redéfinir et renforcer les modalités juridiques et financières d'action de la CABS

Extension de la compétence petite enfance  
Renforcement des conventions avec les collectivités délégataires en matière d'eau et assainissement  
Clarification et financement des compétences GEMAPI-pluvial  
Réflexion pour la délégation de la compétence tourisme  
Etude des conséquences d'une restitution de la compétence voirie  
Etude des conséquences d'une restitution de la compétence bâtiments scolaires

### Axe 3 : renforcer les politiques de cohésion sur le territoire

Conduite d'une réflexion sur le maillage des services petite enfance sur le territoire  
Développer le rayonnement des structures sportives et d'enseignement artistique et culturelles  
Extension du DRE en milieu rural  
Mise en place de permanences France services itinérantes  
Déploiement d'actions type "Politique de la Ville"  
Mise en œuvre et suivi des actions du PREST

- ◆ 2<sup>nd</sup> semestre : poursuite du travail sur le pacte financier et fiscal
- ◆ Mise en œuvre des actions : selon planning

Actions	Années				
	2023	2024	2025	2026	2027
<b>Axe 1 : Affirmer le cadre stratégique de l'action communautaire</b>					
Définition de la politique de santé-prévention de la CABS					
Diagnostic du patrimoine et des risques en matière d'eau et assainissement					
Révision du zonage d'assainissement					
Elaboration d'une stratégie globale de développement économique					
Révision du SCOT et élaboration du PLUi					
Elaboration d'un schéma des mobilités douces					
Elaboration d'un schéma directeur des mobilités					
<b>Axe 2 : redéfinir et renforcer les modalités juridiques et financières d'action de la CABS</b>					
Extension de la compétence petite enfance					
Renforcement des conventions avec les collectivités délégataires en matière d'eau et assainissement					
Clarification et financement des compétences GEMAPI-pluvial					
Réflexion pour la délégation de la compétence tourisme					
Etude des conséquences d'une restitution de la compétence voirie					
Etude des conséquences d'une restitution de la compétence bâtiments scolaires					
<b>Axe 3 : renforcer les politiques de cohésion sur le territoire</b>					
Conduite d'une réflexion sur le maillage des services petite enfance sur le territoire					
Développer le rayonnement des structures sportives et d'enseignement artistique et culturelles					
Extension du DRE en milieu rural					
Mise en place de permanences France services itinérantes					
Déploiement d'actions type "Politique de la Ville"					
Mise en œuvre et suivi des actions du PREST					

## **Annexe : liste des fiches-action**

# **Axe 1 : affirmer le cadre stratégique de l'action communautaire**

## Définition de la politique de santé-prévention de la CABS

### Descriptif de l'action

L'action consiste à formaliser la politique de la CABS en termes de santé / prévention, en articulation avec les autres acteurs intervenant dans ce domaine, et à communiquer auprès des communes sur les actions mises en œuvre. L'action devra intégrer une réflexion sur les maisons de santé, et prévoira l'extension du conseil local de santé mentale.

### Public visé, bénéficiaires

Communes, habitants

### Objectifs / résultats attendus

Meilleure lisibilité de l'intervention de la CABS

### Prérequis

Entrée en vigueur du nouveau contrat local de santé (CLS, prévu pour 2024) qui redéfinira les priorités et objectifs de santé publique au regard des problématiques locales diagnostiquées ainsi que les engagements des signataires.

### Calendrier de réalisation

2024-2025

### Responsable de l'action au sein de la CABS

ISABELLE LEJEUNE DIRECTRICE SANTE

### Moyens humains et matériels nécessaires (préciser si existants ou à acquérir)

Mobilisation de l'expertise du service communication

Budget prévisionnel	2023	2024	2025	2026	Total
<i>Coût net fonctionnement</i>	-	-	-	-	-
<i>Coût net investissement</i>	-	-	-	-	-

### Financeurs potentiels identifiés

Sans objet

### Gouvernance : pilotage / partenariats mobilisables

Instances communautaires / partenaires du CLS en particulier les signataires (Conseil Départemental, Etat, Education nationale, CPAM de la Somme, Centre hospitalier d'Abbeville, MSA)

### Indicateurs d'évaluation

Réalisation de l'action (O/N)

## Diagnostic du patrimoine et des risques en matière d'eau et assainissement

### Descriptif de l'action

La CABS, compétente en matière d'eau et d'assainissement, ne dispose pas à ce jour d'un diagnostic du patrimoine lié à cette compétence et des risques et aléas pesant sur la ressource. L'action consiste à remédier à cette situation dommageable pour la gestion de cette compétence stratégique pour le territoire, par la réalisation d'une étude de type schéma directeur.

### Public visé, bénéficiaires

Communes, habitants

### Objectifs / résultats attendus

Meilleure connaissance du patrimoine et des risques. Meilleure gestion de la ressource en eau.

### Prérequis

Communication des données existantes au niveau des communes délégataires

Clarifier le lien avec l'obligation d'un plan intercommunal de sauvegarde

### Calendrier de réalisation

2024-2026

### Responsable de l'action au sein de la CABS

BENEDICTE CONSEIL DGA - RUDY THIEBAULT RESP SPANC - NICOLAS LOQUET RESP GEMAPI

### Moyens humains et matériels nécessaires (préciser si existants ou à acquérir)

Etude à externaliser (études existantes sur Abbeville)

Budget prévisionnel	2023	2024	2025	2026	Total
<i>Coût net fonctionnement</i>	-	-	-	-	-
<i>Coût net investissement</i>	-	75 000,00	75 000,00	75 000,00	225 000,00

### Financeurs potentiels identifiés

Agence de l'eau

### Gouvernance : pilotage / partenariats mobilisables

Instances communautaires / communes délégataires de la compétence / agence de l'eau

### Indicateurs d'évaluation

Réalisation de l'action (O/N)

## Révision du zonage d'assainissement

### Descriptif de l'action

Le zonage actuel d'assainissement ne semble pas pertinent dans la mesure où certaines zones prévues en collectif de longue date n'ont toujours pas été raccordées, il convient donc de le réinterroger.

### Public visé, bénéficiaires

Habitants

### Objectifs / résultats attendus

Un zonage plus pertinent

### Prérequis

### Calendrier de réalisation

2024-2026

### Responsable de l'action au sein de la CABS

BENEDICTE CONSEIL DGA - RUDY THIEBAULT RESP SPANC - NICOLAS LOQUET RESP GEMAPI

### Moyens humains et matériels nécessaires (préciser si existants ou à acquérir)

Etude à externaliser (à mutualiser avec le diagnostic du patrimoine et des risques ?)

Budget prévisionnel	2023	2024	2025	2026	Total
<i>Coût net fonctionnement</i>	-	-	-	-	-
<i>Coût net investissement</i>	-	-	-	-	-

### Financeurs potentiels identifiés

Agence de l'eau

### Gouvernance : pilotage / partenariats mobilisables

Instances communautaires / Agence de l'eau

### Indicateurs d'évaluation

Réalisation de l'action (O/N)

## Elaboration d'une stratégie globale de développement économique

### Descriptif de l'action

La CABS doit relever plusieurs défis en matière de développement économique. L'action vise dans un premier temps à structurer le service développement économique de la CABS, puis à élaborer une stratégie de développement et d'attractivité économique. Une réflexion doit également être portée sur gouvernance du développement économique sur le territoire, en relation avec la CCI et le syndicat mixte BS3V.

### Public visé, bénéficiaires

CABS, communes, entreprises

### Objectifs / résultats attendus

Structuration de l'action communautaire en matière de développement économique

### Prérequis

Aucun

### Calendrier de réalisation

2023-2024

### Responsable de l'action au sein de la CABS

BENEDICTE CONSEIL DGA - CHEF POLE DEVELOPPEMENT (recrutement en cours)

### Moyens humains et matériels nécessaires (préciser si existants ou à acquérir)

Budget prévisionnel	2023	2024	2025	2026	Total
<i>Coût net fonctionnement</i>	-	-	-	-	-
<i>Coût net investissement</i>	-	-	-	-	-

### Financeurs potentiels identifiés

CABS, CCI

### Gouvernance : pilotage / partenariats mobilisables

Instances communautaires / CCI / Région Hauts de France

### Indicateurs d'évaluation

Réalisation de l'action (O/N)

Nombre de m<sup>2</sup> de foncier à vocation économique acquis

Nombre de m<sup>2</sup> de foncier de friches reconvertis

Nombre d'entreprises accueillies / accompagnées

## Révision du SCOT et élaboration du PLUi

### Descriptif de l'action

Le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de la Baie de Somme doit être révisé dans les prochains mois. Il s'agit pour la communauté d'affirmer sa place et ses intérêts dans les différentes instances en charge de cette démarche. Par ailleurs, la CABS entend accélérer l'élaboration de son PLUi.

### Public visé, bénéficiaires

Communes

### Objectifs / résultats attendus

Révision du SCOT et élaboration du PLUi

### Prérequis

### Calendrier de réalisation

SCoT : révision en 2023

PLUi : approbation en 2025

### Responsable de l'action au sein de la CABS

BENEDICTE CONSEIL DGA - AMELIE COMONT RESP AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

### Moyens humains et matériels nécessaires (préciser si existants ou à acquérir)

Budget prévisionnel	2023	2024	2025	2026	Total
<i>Coût net fonctionnement</i>	-	-	-	-	-
<i>Coût net investissement</i>	-	-	-	-	-

### Financeurs potentiels identifiés

### Gouvernance : pilotage / partenariats mobilisables

Instances communautaires / Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées / communautés de communes du Ponthieu

Marquenterre et du Vimeu

### Indicateurs d'évaluation

Réalisation de l'action (O/N)

## Elaboration d'un schéma des mobilités douces

### Descriptif de l'action

Dans le prolongement des initiatives prises en 2020 et 2021, la CABS souhaite élaborer un schéma des mobilités douces lui permettant d'exercer pleinement cette compétence.

### Public visé, bénéficiaires

Habitants

### Objectifs / résultats attendus

Affirmation de l'engagement dans la transition en matière de mobilités

Maillage du territoire en aménagements et pistes cyclables

Développement de la pratique du vélo et de la marche sur le territoire, notamment dans les trajets du quotidien

Diminution de la dépendance à la voiture

### Prérequis

### Calendrier de réalisation

2023-2024

### Responsable de l'action au sein de la CABS

JULIEN MARZACK DGA - FRANCOIS DANZEL D'AUMONT DIRECTEUR TRANSPORTS - FREDERIQUE ALTOUNIAN RESP

### Moyens humains et matériels nécessaires (préciser si existants ou à acquérir)

Budget prévisionnel	2023	2024	2025	2026	Total
<i>Coût net fonctionnement</i>	-	-	-	-	-
<i>Coût net investissement</i>	-	-	-	-	-

### Financeurs potentiels identifiés

CABS, Département, Région, Etat

### Gouvernance : pilotage / partenariats mobilisables

Instances communautaires

### Indicateurs d'évaluation

Réalisation de l'action (O/N)

Kilomètres de pistes cyclables aménagés

Nombre d'utilisateurs des nouveaux équipements réalisés

**Descriptif de l'action**

La CABS entend élaborer son Schéma Directeur des mobilités, afin de mieux organiser la mobilité sur son territoire et promouvoir l'intermodalité.

**Public visé, bénéficiaires**

Habitants

**Objectifs / résultats attendus**

Faciliter la mobilité des habitants

Proposer une offre de transports en commun sur l'ensemble du territoire communautaire

Développer la fréquentation des transports en commun

Diminuer l'autosolisme

Diminuer les émissions carbone liées aux mobilités

**Prérequis**

**Calendrier de réalisation**

2023-2027

**Responsable de l'action au sein de la CABS**

JULIEN MARZACK DGA - FRANCOIS DANZEL D'AUMONT DIRECTEUR TRANSPORTS

**Moyens humains et matériels nécessaires (préciser si existants ou à acquérir)**

<b>Budget prévisionnel</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>Total</b>
<i>Coût net fonctionnement</i>	-	-	-	-	-
<i>Coût net investissement</i>	-	-	-	-	-

**Financeurs potentiels identifiés**

CABS, Département, Région, Etat

**Gouvernance : pilotage / partenariats mobilisables**

Instances communautaires / Département, Région

**Indicateurs d'évaluation**

Réalisation de l'action (O/N)

Développement de l'offre de transports collectifs

Evolution de la fréquentation du réseau

Evolution de l'autosolisme sur le territoire

## **Axe 2 : redéfinir et renforcer les modalités juridiques et financières d'action de la CABS**

## Extension de la compétence petite enfance

### Descriptif de l'action

La compétence statutaire de la CABS porte sur l'ensemble de la petite enfance ; toutefois à ce jour des communes continuent à financer directement des structures privées intervenant dans ce domaine. L'action consiste donc à transférer le financement de ces structures à la CABS moyennant compensation financière (CLECT).

### Public visé, bénéficiaires

Communes, familles

### Objectifs / résultats attendus

Régularisation juridique et gestion plus homogène de la compétence

### Prérequis

Aucun

### Calendrier de réalisation

2023 pour effet au 1er janvier 2024

### Responsable de l'action au sein de la CABS

JULIEN MARZACK DGA - DEBORAH JACQUET REONSABLE PETITE ENFANCE - FREDERIC REPUSSEAU DGS

### Moyens humains et matériels nécessaires (préciser si existants ou à acquérir)

Temps consacré à l'identification des structures et à l'évaluation des charges transférées

Budget prévisionnel	2023	2024	2025	2026	Total
<i>Coût net fonctionnement</i>	-	-	-	-	-
<i>Coût net investissement</i>	-	-	-	-	-

### Financeurs potentiels identifiés

Sans objet

### Gouvernance : pilotage / partenariats mobilisables

CLECT

### Indicateurs d'évaluation

Réalisation de l'action (O/N)

## Renforcement des conventions avec les collectivités délégataires en matière d'eau et assainissement

### Descriptif de l'action

La CABS, compétente en matière d'eau et d'assainissement, a confié la gestion de celle-ci à certaines communes par délégation. Les conventions de délégation sont insuffisamment structurées en termes de reporting notamment, et ont fait l'objet d'observations du contrôle de légalité en ce sens. L'action vise donc à les renforcer.

### Public visé, bénéficiaires

Communes

### Objectifs / résultats attendus

Régularisation juridique et amélioration du pilotage global de la compétence.

### Prérequis

Participation des communes

### Calendrier de réalisation

2024

### Responsable de l'action au sein de la CABS

BENEDICTE CONSEIL DGA - RUDY THIEBAULT RESP SPANC - NICOLAS LOQUET RESP GEMAPI

### Moyens humains et matériels nécessaires (préciser si existants ou à acquérir)

Etude à externaliser (RAD existants sur Abbeville)

Budget prévisionnel	2023	2024	2025	2026	Total
<i>Coût net fonctionnement</i>	-	-	-	-	-
<i>Coût net investissement</i>	-	-	-	-	-

### Financeurs potentiels identifiés

### Gouvernance : pilotage / partenariats mobilisables

Instances communautaires / communes délégataires de la compétence / CCSPL

### Indicateurs d'évaluation

Pourcentage de conventions modifiées

Conformité juridique des conventions

**Descriptif de l'action**

Les compétences GEMAPI et pluvial sont actuellement gérées par la CABS et pour partie, s'agissant de la GEMAPI, confiée au Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard (SMBSGLP). Ces compétences font face aux enjeux suivants :

- Des difficultés en termes de lisibilité et de compréhension de leur définition (frontière avec le ruissellement resté de compétence communale notamment)
- Des difficultés en termes d'adéquation du financement au coût de la compétence (CLECT insuffisante pour le pluvial car limitée au curage des réseaux pluviaux existants en 2016 et n'intégrant pas les travaux de création d'ouvrage et d'équipements, taxe GEMAPI excédentaire à date mais ayant vocation à financer des investissements croissants)
- Une difficulté d'identification d'un PPI s'agissant de la partie de la GEMAPI confiée au SMBSGLP

L'action vise à la fois à clarifier l'action de la CABS, à mieux identifier les investissements à mener et à ajuster les modalités de financement. Elle est déjà en partie engagée en 2023 (diagnostic des ouvrages GEMAPI sur la partie du territoire directement gérée par la CABS)

**Public visé, bénéficiaires**

Habitants

**Objectifs / résultats attendus**

Une action plus pertinente, plus lisible et mieux financée

**Prérequis**

**Calendrier de réalisation**

2024

**Responsable de l'action au sein de la CABS**

BENEDICTE CONSEIL DGA - RUDY THIEBAULT RESP SPANC - NICOLAS LOQUET RESP GEMAPI

**Moyens humains et matériels nécessaires (préciser si existants ou à acquérir)**

<b>Budget prévisionnel</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>Total</b>
<i>Coût net fonctionnement</i>	-	-	-	-	-
<i>Coût net investissement</i>	250 000,00	-	-	-	250 000,00

**Financeurs potentiels identifiés**

**Gouvernance : pilotage / partenariats mobilisables**

Instances communautaires / CLECT / SMBSGLP / communes / DDTM

**Indicateurs d'évaluation**

Définition d'un PPI sur l'ensemble du territoire (O/N)

Correlation entre le coût des compétences et leur financement respectif

## Réflexion pour la délégation de la compétence tourisme

### Descriptif de l'action

La CABS souhaite engager une réflexion avec les partenaires institutionnels en vue d'une meilleure coordination, voire d'une stratégie commune de développement touristique à l'échelle de la Baie de Somme.

### Public visé, bénéficiaires

CABS, communes, Syndicats Mixtes, habitants, touristes

### Objectifs / résultats attendus

Action coordonnée à l'échelle de la Baie de Somme  
 Développement de la coopération en matière de promotion touristique  
 Harmonisation des modes de collecte de la taxe de séjour  
 Valorisation du potentiel touristique de l'espace rural

### Prérequis

Engagement des partenaires institutionnels

### Calendrier de réalisation

2023-2024

### Responsable de l'action au sein de la CABS

BENEDICTE CONSEIL DGA - AURELIE DELHAYE DIRECTRICE OT

### Moyens humains et matériels nécessaires (préciser si existants ou à acquérir)

Budget prévisionnel	2023	2024	2025	2026	Total
<i>Coût net fonctionnement</i>	-	-	-	-	-
<i>Coût net investissement</i>	-	-	-	-	-

### Financeurs potentiels identifiés

CABS, syndicats mixtes, Somme Tourisme, PNR

### Gouvernance : pilotage / partenariats mobilisables

Instances communautaires / syndicats mixtes, Somme Tourisme, PNR

### Indicateurs d'évaluation

Réalisation de l'action (O/N)

**Descriptif de l'action**

La compétence voirie est actuellement exercée par la CABS sur l'intégralité des voiries de son territoire ainsi que les dépendances de la voirie (espaces verts attenants, signalisation...) ouvrages d'art et aires de stationnement. Les modalités de gestion et de financement de la compétence amènent à constater l'impact très négatif sur les finances de la CABS en même temps que le caractère très inégalitaire de l'effort d'investissement entre les communes. Après avoir envisagé plusieurs scénarios, les élus souhaitent disposer de davantage de précision sur les conséquences potentielles d'une restitution de la compétence aux communes, afin de pouvoir trancher entre cette hypothèse et celle du maintien de la compétence au niveau intercommunal, dans une logique de fonctionnement adapté relevant d'une réelle gestion intercommunale de la compétence.

L'étude devra préciser les conditions financières de la restitution, l'impact prévisible sur la DGF des communes et les modalités éventuelles d'accompagnement en ingénierie de la part de la CABS.

**Public visé, bénéficiaires**

Communes

**Objectifs / résultats attendus**

Une prise de décision éclairée sur le devenir de la compétence voirie

**Prérequis**

**Calendrier de réalisation**

2023

**Responsable de l'action au sein de la CABS**

FREDERIC REPUSSEAU DGS - CATHY DEGOUY DST - FREDERIQUE ALTOUNIAN RESP VOIRIE

**Moyens humains et matériels nécessaires (préciser si existants ou à acquérir)**

Etude à externaliser en tout ou partie.

<b>Budget prévisionnel</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>Total</b>
<i>Coût net fonctionnement</i>	-	-	-	-	-
<i>Coût net investissement</i>	-	-	-	-	-

**Financeurs potentiels identifiés**

**Gouvernance : pilotage / partenariats mobilisables**

Instances communautaires / CLECT / communes

**Indicateurs d'évaluation**

Réalisation de l'action (O/N)

## Etude des conséquences d'une restitution de la compétence bâtiments scolaires

### Descriptif de l'action

La CABS exerce les deux composantes de la compétence scolaire, à savoir les bâtiments scolaires et le service des écoles. Au cours de la démarche d'élaboration du projet de territoire, une majorité d'élus ont exprimé une orientation en faveur de la restitution de la compétence "bâtiments scolaires", sous réserve toutefois de mieux en mesurer l'étendue et les conséquences. L'action a donc pour objet de produire une étude d'aide à la décision sur ce point.

L'étude devra notamment préciser les contours exacts de la compétence, lister les actions aujourd'hui menées par la CABS et qui échoiraient aux communes en cas de restitution, fixer les modalités financières du transfert et déterminer les impacts prévisibles sur la DGF des communes.

### Public visé, bénéficiaires

Communes

### Objectifs / résultats attendus

Une prise de décision éclairée sur le devenir de la compétence bâtiments scolaires.

### Prérequis

### Calendrier de réalisation

2023

### Responsable de l'action au sein de la CABS

JULIEN MARZACK DGA - OLIVIER RAGAZZON DIRECTEUR BATIMENTS

### Moyens humains et matériels nécessaires (préciser si existants ou à acquérir)

Etude à externaliser en tout ou partie sur la base des données remises par le service.

Budget prévisionnel	2023	2024	2025	2026	Total
<i>Coût net fonctionnement</i>	-	-	-	-	-
<i>Coût net investissement</i>	-	-	-	-	-

### Financeurs potentiels identifiés

### Gouvernance : pilotage / partenariats mobilisables

Instances communautaires / CLECT / communes

### Indicateurs d'évaluation

Réalisation de l'action (O/N)

## **Axe 3 : renforcer les politiques de cohésion sur le territoire**

## Conduite d'une réflexion sur le maillage des services petite enfance sur le territoire

<b>Descriptif de l'action</b>					
L'action consiste à mener une réflexion sur la pertinence du maillage actuel des services de petite enfance sur le territoire et à proposer le cas échéant les évolutions nécessaires					
<b>Public visé, bénéficiaires</b>					
Familles					
<b>Objectifs / résultats attendus</b>					
Adéquation du service au besoin					
<b>Prérequis</b>					
Extension de la compétence petite enfance à tout le territoire (voir fiche-action dédiée)					
<b>Calendrier de réalisation</b>					
2nd semestre 2023					
<b>Responsable de l'action au sein de la CABS</b>					
JULIEN MARZACK DGA - DEBORAH JACQUET REponsable PETITE ENFANCE					
<b>Moyens humains et matériels nécessaires (préciser si existants ou à acquérir)</b>					
Les études et données sont d'ores et déjà disponibles, l'action consiste principalement en une information et animation de la réflexion auprès des élus					
<b>Budget prévisionnel</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>Total</b>
<i>Coût net fonctionnement</i>	-	-	-	-	-
<i>Coût net investissement</i>	-	-	-	-	-
<b>Financeurs potentiels identifiés</b>					
Sans objet					
<b>Gouvernance : pilotage / partenariats mobilisables</b>					
Instances communautaires / CAF					
<b>Indicateurs d'évaluation</b>					
Réalisation de l'action (O/N)					

**Descriptif de l'action**

Sur le plan culturel, pour le Conservatoire de la Baie de Somme et l'École des Beaux-Arts, il s'agira de développer la fréquentation des communes hors Abbeville, à travers notamment des actions avec les établissements scolaires du territoire communautaire. Concernant le Conservatoire, le rayonnement sur toutes les communes de la CABS est une des priorités des projets portés par les équipes pédagogiques. Enfin, concernant les interventions d'artistes et de professionnels de la culture dans les établissements publics du 1er degré, de l'ingénierie de projet sera proposée en phase préparatoire puis des financements des prestations en phase opérationnelle. Plus largement, la CABS envisage d'optimiser les horaires d'ouvertures de ses équipements afin de favoriser l'accès au plus grand nombre.

**Public visé, bénéficiaires**

Communes, écoliers, étudiants des collèges, lycées, habitants

**Objectifs / résultats attendus**

Augmentation de la fréquentation des équipements, notamment pour les publics du territoire les plus éloignés des structures sportives, artistiques et culturelles.

**Prérequis**

**Calendrier de réalisation**

2023-2027

**Responsable de l'action au sein de la CABS**

JULIEN MARZACK DGA - FREDERIC SANNIER DIRECTEUR CONSERVATOIRE- FRANCOIS PETIT PERRIN DIRECTEUR BEAUX

**Moyens humains et matériels nécessaires (préciser si existants ou à acquérir)**

<b>Budget prévisionnel</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>Total</b>
<i>Coût net fonctionnement</i>	-	-	-	-	-
<i>Coût net investissement</i>	-	-	-	-	-

**Financeurs potentiels identifiés**

CABS

**Gouvernance : pilotage / partenariats mobilisables**

Instances communautaires

**Indicateurs d'évaluation**

Réalisation de l'action (O/N)  
Evolution de la fréquentation des équipements  
Part des différentes catégories de population dans la fréquentation des équipements

## Extension du DRE en milieu rural

### Descriptif de l'action

L'extension du dispositif de réussite éducative vise à accompagner de manière individuelle et/ou collectif les jeunes et leurs familles en milieu rural, notamment sur le décrochage scolaire, le soutien à la parentalité, l'aide à l'éducation, l'accès aux loisirs et aux soins. Des actions peuvent être proposées pour permettre au jeune et sa famille de répondre à leurs besoins. Il peut s'agir d'intégrer des actions de soutien scolaire, d'accompagner la famille vers un professionnel de santé (psychologue) ou structure (CMP, MDA, etc), sensibiliser les acteurs éducatifs aux difficultés rencontrées par les parents, etc..

### Public visé, bénéficiaires

Les familles du territoire de la CABS. Enfants/ jeunes de 2 ans à 18 ans scolarisé.

### Objectifs / résultats attendus

Favoriser la réussite éducative

### Prérequis

### Calendrier de réalisation

2022 : Expérimentation PREST (Projet MPC (collèges)) – à partir de 2023 : territoire CABS

### Responsable de l'action au sein de la CABS

ALEXANDRA DORGE RESP DRE - BENEDICTE CONSEIL DGA

### Moyens humains et matériels nécessaires (préciser si existants ou à acquérir)

Éducatrice spécialisée (Voir temps de travail)

Budget prévisionnel	2023	2024	2025	2026	Total
<i>Coût net fonctionnement</i>	4 230,00	5 640,00	7 050,00	8 640,00	25 560,00
<i>Coût net investissement</i>	-	-	-	-	-

### Financeurs potentiels identifiés

CABS

### Gouvernance : pilotage / partenariats mobilisables

Membres EPS/ERI

### Indicateurs d'évaluation

Nombre de familles suivies – types de sorties : positives/neutres/négatives -

**Descriptif de l'action**

Lors de la Commission politique de la ville du 10 novembre dernier, il a été décidé d'expérimenter des permanences France Services et des ateliers numériques au sein même des locaux des communes.

17 communes ont répondu favorablement à l'expérimentation sur site de permanences France Services et d'ateliers numériques.

Au vu du nombre de permanences à effectuer et de l'effectif du service, il a été proposé la mise en place d'une permanence par mois, par commune, tout en assurant au moins une permanence par secteur par semaine, à titre expérimental pour une année.

**Public visé, bénéficiaires**

Tout public

**Objectifs / résultats attendus**

L'objectif est de proposer une offre élargie de service au public, au plus près des territoires, en particulier dans les zones rurales

**Prérequis**

Animateur formé et labellisé France services

**Calendrier de réalisation**

2023-2027

**Responsable de l'action au sein de la CABS**

Catherine DEHAME et Estelle MARCHAL

**Moyens humains et matériels nécessaires (préciser si existants ou à acquérir)**

2 animateurs France services, ordi portables, imprimante scanner, téléphone, voiture

Budget prévisionnel	2023	2024	2025	2026	Total
<i>Coût net fonctionnement</i>	-	-	-	-	-
<i>Coût net investissement</i>	-	-	-	-	-

**Financeurs potentiels identifiés**

CABS, Etat

**Gouvernance : pilotage / partenariats mobilisables**

1 comité de pilotage par an

**Indicateurs d'évaluation**

Nombre d'usagers reçus

Type de services délivrés

Nombre de permanences assurées dans les communes

**Descriptif de l'action**

Les élus communautaires ont exprimé le souhait de s'inspirer de l'ingénierie de la Politique de la Ville en vue de conduire ou expérimenter certains dispositifs ou certaines activités au sein de leurs communes. Les dispositifs suivants pourraient ainsi s'exporter en milieu rural :

- la méthodologie de réalisation du large diagnostic des quartiers et la conception d'un plan d'action évaluable
- le développement d'espaces de vie sociale, à l'instar des maisons de quartiers,
- la mise en place d'un collectif d'habitants ambassadeurs,
- l'accompagnement ponctuel d'une animatrice de quartier experte en animations florales et environnementales,
- l'animation de city stades,
- la création d'un atelier des aînés,
- la formation de médiateurs sociaux dans les communes,
- l'élaboration d'un diagnostic des zones à enjeux en termes de sécurité, de prévention de la délinquance et de cohésion sociale,
- la promotion des pôles collaboratif, socio culturel et sportif à rayonnement intercommunal.

**Public visé, bénéficiaires**

L'ensemble des habitants de la CABS

**Objectifs / résultats attendus**

Apporter un même niveau de services à l'ensemble des habitants du territoire dans un souci d'équité et de solidarité  
 Développer des projets territoriaux et intercommunaux,  
 Accompagner les communes dans des problématiques quotidiennes,  
 Adapter les services publics aux besoins des administrés,  
 Proposer une meilleure qualité de vie en proposant des divertissements aux habitants,  
 Rendre les habitants acteurs de leur projet de vie.

**Prérequis****Calendrier de réalisation**

Possible dès septembre 2023 en apportant conseils et accompagnement aux communes en demande

**Responsable de l'action au sein de la CABS**

Coordination globale assurée par Mme Bénédicte Conseil, DGA en charge de la Politique de la Ville

**Moyens humains et matériels nécessaires (préciser si existants ou à acquérir)**

Budget prévisionnel	2023	2024	2025	2026	Total
<i>Coût net fonctionnement</i>	-	-	-	-	-
<i>Coût net investissement</i>	-	-	-	-	-

**Financeurs potentiels identifiés**

CABS, CAF, Etat, Département, Région, Banque des Territoires

**Gouvernance : pilotage / partenariats mobilisables**

Equipe projet avec les représentants des communes intéressées, les responsables des services Politique de la Ville, l'élu référent et les jeunes membres du Conseil de Jeunes Experts

**Indicateurs d'évaluation**

De façon globale et transversale aux diverses actions citées : nombre de communes souhaitant expérimenter des dispositifs impulsés par les équipes de la Politique de la Ville, nombre d'habitants participant aux activités ou animations, taux de satisfaction des habitants, nombre d'acteurs locaux impliqués

## Mise en œuvre et suivi des actions du PREST

### Descriptif de l'action

Depuis 2021, la CABS impulse une nouvelle politique enfance-jeunesse à travers son Projet éducatif social territorial (PREST). Un plan d'actions a été défini et il convient pour la communauté de veiller à son suivi et à sa mise en œuvre au cours des prochaines années. Par ailleurs, la CABS souhaite harmoniser les tarifs en vigueur des services enfance-jeunesse sur le territoire, et développer en lien avec les communes des lieux de pratiques sports et loisirs en accès libre.

### Public visé, bénéficiaires

Communes, familles

### Objectifs / résultats attendus

Maillage des services enfance-jeunesse / équité territoriale

Maîtrise des coûts induits par le PREST

Maîtrise de la masse salariale (effectifs et heures supplémentaires)

### Prérequis

### Calendrier de réalisation

2023-2027

### Responsable de l'action au sein de la CABS

BENEDICTE CONSEIL DGA

### Moyens humains et matériels nécessaires (préciser si existants ou à acquérir)

Temps consacré à l'identification des structures et à l'évaluation des charges transférées

Budget prévisionnel	2023	2024	2025	2026	Total
<i>Coût net fonctionnement</i>	-	-	-	-	-
<i>Coût net investissement</i>	-	-	-	-	-

### Financeurs potentiels identifiés

Sans objet

### Gouvernance : pilotage / partenariats mobilisables

Instances communautaires

### Indicateurs d'évaluation

Réalisation de l'action (O/N)

# CALIA CONSEIL

24 RUE MICHAL - 75013 PARIS  
TOUR PART DIEU - 129 RUE SERVIENT - 69003 LYON

**STANDARD : 01.76.74.80.20**

FAX : 01.76.74.80.23

[contact@caliaconseil.fr](mailto:contact@caliaconseil.fr)

[www.caliaconseil.fr](http://www.caliaconseil.fr)

